



Licence Lettres Parcours Lettres Modernes

Diplôme **Licence**

Domaine d'étude **Arts, Lettres, Langues**

Parcours **Lettres**

Objectifs

La Licence de Lettres modernes permet d'acquérir un savoir spécialisé dans le domaine des lettres (langue et littérature), notamment par le biais de l'étude d'oeuvres, mais aussi des compétences plus transversales (rédaction, analyse, synthèse, prise de parole en public, pratique d'une langue vivante au moins). Les enseignements se spécialisent progressivement au cours des trois années de Licence.

Le domaine ALL est organisé en deux portails, « Arts » (Arts plastiques et Musicologie) et « Lettres et Langues » (LLCER et LEA).

Les portails « Arts » et « Lettres et Langues » sont construits sur un socle de quatre types de compétences, essentiellement transversales et linguistiques, de nature à faciliter les réorientations.

Pour qui ?

Conditions d'admission

Titulaires du baccalauréat de préférence de série générale.



Compétences

* Analyser une problématique et organiser une réflexion

- > Identification et appréhension de problématiques complexes / analyse critique et esthétique des œuvres
- > Mise en perspective des documents littéraires et/ou artistiques (tradition littéraire, genres et formes, histoire des arts)
- > Analyse et hiérarchisation des informations et des données (esprit analytique et de synthèse)

- > Application des techniques d'analyse des œuvres littéraires ou artistiques

*** Élaborer une démarche de recherche documentaire et d'exploitation de l'information (analyse documentaire)**

- > Étude et analyse d'informations provenant de sources (articles de presse, publicité, documents iconographiques et filmiques) et d'origine culturelle diverses (philosophie, histoire des idées, arts,...)
- > Recherche et analyse documentaire à partir de tout type de supports et provenant de différentes disciplines (philosophie, histoire des idées, arts, civilisations antiques, mythologie, médecine et sciences antiques et médiévales, archéologie,...)
- > Traduction et rédaction de textes latins ou grecs
- > Mise en forme à travers l'utilisation des technologies de l'information (Word, Excel, Power Point, Web)

*** Construire une communication écrite et / ou orale**

- > Application des méthodes appropriées au contexte : exposés, rapports écrits, élaboration de bibliographies
- > Développement d'une argumentation, rédaction de dissertation et de synthèses
- > Prise de parole en public et commentaire des supports (en restant dans son rôle, en respectant les consignes et les règles de base dans la communication orale)
- > Préparation des supports d'animation pertinents, rédaction d'une communication, d'un rapport

*** Transmettre des connaissances et des méthodes**

- > Application des démarches et outils de la didactique
- > Formulation et vulgarisation des thématiques

Et après ?



Poursuite d'études

Au niveau de la Licence, les étudiant(e)s choisissent le plus souvent de passer un concours (administratif, école d'orthophonistes...) ou de poursuivre en Master.

L'Université Jean Monnet propose différents Masters : Lettres, Arts, « métiers de l'enseignement » (professorat des écoles ainsi que collèges et lycées).

Débouchés

Les métiers de l'enseignement restent le débouché principal des études de Lettres (Professorat des écoles et Enseignement du second degré). Cependant, les domaines du journalisme, des métiers du livre au sens large (de la vente en librairie à l'édition), de la documentation de la culture ou du patrimoine sont aussi porteurs. Un certain nombre de métiers sont néanmoins accessibles dès la Licence. Quelques exemples : secrétaire de rédaction, correcteurs, libraires, conseiller en librairie spécialisée, assistant de bibliothèque, documentaliste, agent d'accueil, guide, vulgarisateur scientifique... On peut penser en fait à tous les métiers qui exigent des compétences rédactionnelles et des capacités d'analyse et de synthèse dans les administrations ou même certaines grandes entreprises.